

• Le Président

Paris, le 18 février 2003

Monsieur Michel LEON
15, avenue de la Dhuis
93170 BAGNOLET

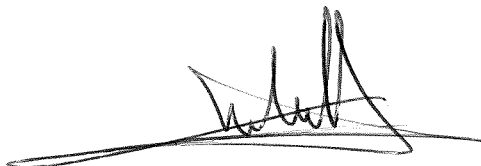
Monsieur,

Par lettre en date du 16 décembre 2002 vous avez bien voulu me rappeler les difficultés de réception des programmes de France Inter, France Culture et France Musiques dont sont victimes les habitants du quartier de la Dhuis.

Effectivement, ce quartier se situe dans une zone où la réception FM peut être perturbée par la proximité de la diffusion de radios privées FM, conforme aux autorisations du CSA, depuis les sites d'émission des tours "les Mercuriales" à Bagnolet.

Cette situation est bien évidemment prise en compte avec toute l'attention requise et une concertation est d'ailleurs en cours, organisée par Radio France avec l'ensemble des acteurs concernés : le CSA, Towercast (groupe NRJ) et TDF.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Bruno CHETAILLE

